



AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

VLA-AOP-CC-202433

RÉAMÉNAGEMENT DES VESTIAIRES DU CENTRE DE TRAITEMENT D'EAU JEAN-PERREULT

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de L'Assomption désire procéder à un appel d'offres public pour le **réaménagement des vestiaires du Centre de traitement d'eau Jean-Perreault**. Les travaux se limitent au réaménagement intérieur partiel de certaines aires de plancher et au remplacement des principales portes d'accès à l'édifice et au système de contrôle.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca, pour les entreprises inscrites à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entreprises peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de référence VLA-AOP-CS-202434, à compter du **8 août 2024**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec le chef de section approvisionnement de la Ville de L'Assomption, par courriel à l'adresse appeldoffres@ville.lassomption.qc.ca, et ce, au minimum sept (7) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions. Toutes les demandes reçues passé ce délai risquent ne pas être considérées.

Les réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires. Lorsqu'une réponse a pour conséquence de modifier les exigences du devis, cette réponse devra être présentée sous forme d'addenda.

EXIGENCES

L'absence du formulaire Attestation exigé par le règlement sur la gestion contractuelle dûment rempli entraînera le rejet automatique de la soumission.

Seules les soumissions présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou ayant un établissement dans une province visée par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville, seront considérées.

DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION

Seuls l'original ainsi qu'une clé USB contenant une copie électronique identique de l'exemplaire papier de toute la soumission devront être déposés dans une enveloppe scellée et identifiée « **Réaménagement des vestiaires du Centre de traitement d'eau Jean-Perreault** », à la réception du Complexe municipal de la Ville de L'Assomption, sise rez-de-chaussée du 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, à L'Assomption (Québec) J5W 2H1, **avant neuf heures trente (9 h 30), le mercredi 28 août 2024** et seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit.

La Ville de L'Assomption ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donnée à L'Assomption, le 8 août 2024.

Jean-Luc Léonard

Chef de section approvisionnement

Division du greffe, de l'approvisionnement et des affaires juridiques